

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 974

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une solidarité contagieuse

(fb) Le sida, on commence à connaître. Mais cela reste une maladie pas comme les autres. Pas seulement parce qu'il n'existe toujours pas de traitement curatif ou de vaccin, mais aussi par les réactions qui en découlent chez ceux qui sont touchés comme chez leurs proches. Rejet ou non des séropositifs et des personnes ayant développé le virus, la question se pose à la société à la fois en

Accompagner, cela peut être:

- parler, écouter, rire, pleurer... ou se taire
- des visites à la maison ou à l'hôpital
- une collaboration au niveau de démarches administratives
- aller chez le médecin
- une promenade à la campagne, aller ensemble à une exposition, prendre un verre dans un café... etc.
- un lien avec la famille, les amis selon le désir de la personne
- un échange entre deux être humains face à la vie et à la mort

termes politiques et sur le plan humain. Après le temps de l'information et de la prévention, l'Aide suisse contre le sida (ASS) met aujourd'hui l'accent sur la solidarité nécessaire. Lutte contre les discriminations ou les préjugés dans la vie de tous les jours, mais aussi développement d'une forme de soutien spécifique: les réseaux d'accompagnement. A Genève, un premier groupe de huit personnes s'est formé il y a deux ans sous l'égide du Groupe Sida Genève, antenne locale de l'ASS avec Dialogai. Depuis lors, un deuxième groupe s'est constitué et un troisième est en préparation. Ces groupes réunissent des hommes et des femmes qui, pour des raisons fort diverses (décès d'un proche, sensibilité à la problématique de l'exclusion, besoin d'utilité vis-à-vis d'autrui, etc) ont choisi cette forme d'engagement social bénévole qui s'effectue, faut-il le préciser, en marge de leur vie familiale et professionnelle.

Si ceux qui en ont la pratique insistent sur le fait que chacun est à même d'accomplir une activité d'accompagnant, cela ne s'improvise pas pour autant. Entretiens approfondis, journée de formation recourant aux différentes techni-

ques du jeu de rôle et de la dynamique de groupe permettent aux volontaires d'éprouver leur motivation et leur ouverture d'esprit (il ne s'agit pas d'aller faire la morale à des personnes éventuellement homosexuelles ou toxicomanes) tout en se préparant à leur activité future.

Au demeurant, l'accompagnement lui-même est une expérience humaine relativement intransmissible et qui nécessite évidemment le respect d'un secret rigoureux. A l'origine, il y a un appel qui peut émaner de la personne concernée ou d'un médecin, d'un travailleur social, de la famille ou autre. Au gré des affinités, ce sont toujours deux accompagnants qui prennent en charge une demande. La suite s'organise avec l'intéressé. Dans des situations toujours différentes, il s'agit pour les volontaires de s'adapter au langage et aux attentes de chacun pour aider à passer les caps difficiles (voir encadré).

On s'en doute, l'accompagnant lui-même peut s'en trouver bouleversé, remis en question. Le travail par paire est une manière d'y répondre; si visites et démarches sont le plus souvent individuelles, le contact entre les deux volontaires est constant. L'appui que procure l'insertion dans un groupe en est une autre: sous la conduite d'un superviseur (animateur extérieur formé) deux fois par mois, il est précieux de pouvoir échanger les expériences, les joies et les moments de découragement.

Partis des Etats-Unis, les réseaux d'accompagnement sont aujourd'hui l'un des volets des stratégies à l'égard du sida en Suisse comme ailleurs. A leur actif, ce qu'ils apportent non seulement aux personnes accompagnées et à leurs proches, mais aussi à l'ensemble de la société, comme une chaîne de solidarité contagieuse. ■

Pour rejoindre ou solliciter un groupe d'accompagnement: Groupe Sida Genève, rue des Sources 3, 1205 Genève, tél. 022/781 23 81 — Groupe Sida Neuchâtel, rue du Verger 6, 2034 Peseux, tél. 038/31 49 24 — Aide suisse contre le Sida, case postale 1028, 8036 Zurich, tél. 01/462 30 77.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Bientôt Noël

J'écoutais l'autre jour l'ami Golovtchiner parler de Sa Sainteté Jean-Paul II, à propos du problème des préservatifs... Pas tendre le petit camarade! Combien je préfère l'attitude de Crêt-Bérard, Maison de l'Eglise vaudoise, toute empreinte de charité chrétienne envers les frères catholiques! Dans un esprit de véritable œcuménisme, Crêt-Bérard a songé à faire appel, pour présenter ses cartes de Noël, au Père Brückberger — *Brück* pour les intimes, qui sont paraît-il nombreux. Heureuse initiative! Comme on sait, le Père a en tout des opinions robustes — tellement que *La Nation* du 18 novembre n'hésite pas à proclamer: «Il est des nôtres!» Et c'est vrai qu'il est parfaitement *salonfähig*, tout à fait *stubenrein*. Personnellement, voyez-vous, il m'enlève une grosse épine du pied: partisan comme lui de la peine de mort, j'hésitais pourtant, car qui dit peine de mort, dit *bourreau*. Or, très franchement, je dois avouer qu'une pusillanimité malheureuse m'empêcherait... Mais on est

en droit de penser que le Père, qui vient de faire paraître tout un livre *Pour la peine de mort*, n'est pas homme à se laver les mains, à se débarrasser sur d'autres de la tâche douloureuse, mais nécessaire — bref, de laisser mettre la place au concours, avec indication de la classe dans l'échelle des fonctionnaires, et des salaires minimum et maximum, à l'entrée en fonction et après X années de service. Ce qui résout le problème.

Reste le *moyen* à employer. Car la guillotine, ça fait kiki, la pendaison de même. Quant à la chaise électrique, les écolos ne manqueraient pas de crier qu'on gaspille de l'énergie. Non, pour ma part, je ferais mienne la méthode que Collot d'Herbois expose au Comité de Salut Public (en 93 ou 94) et je suis bien sûr que le Père me rejoindra: «Nous avons remplacé le jeu mesquin et insuffisant de la guillotine par les mitraillades, qui donnent aux exécuteurs les solides jouissances d'un spectacle digne de la liberté.»

Voilà qui est parlé! ■